

Après débat—

L'honorable sénateur Brooks, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la faillite», il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Brooks, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.